



COMMUNE DE
BEAUVECHAIN

Commune de Beauvechain

Décisions du Conseil communal du lundi 26 février 2024

Le Conseil communal s'est réuni à la salle du Conseil ce lundi 26 février 2024 (5 conseillers étaient absents).

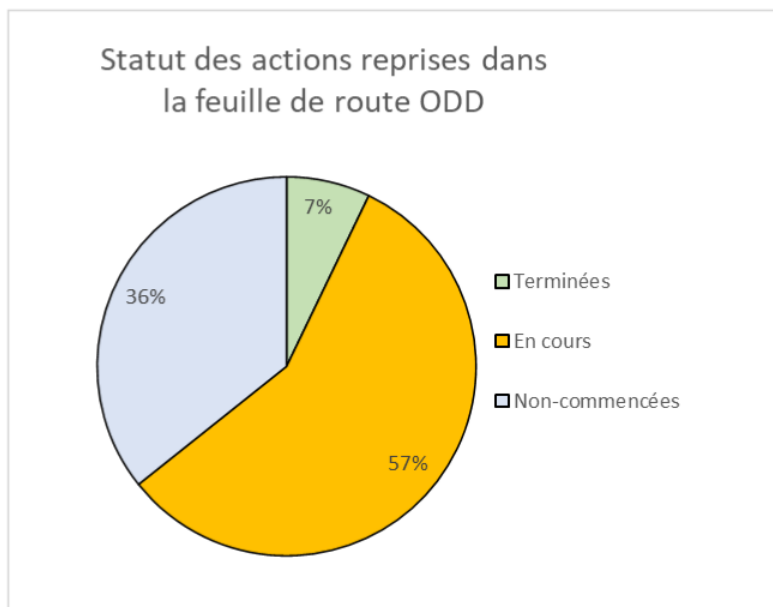
La séance a débuté avec une interpellation citoyenne. Tout citoyen peut interpellier le Collège communal en séance publique du Conseil communal. L'interpellation portait sur les projets immobiliers à Hamme-Mille.

Comme le prévoient le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et le Règlement d'Ordre d'Intérieur du Conseil, après une interpellation de 10 minutes, la Bourgmestre a répondu, avant de laisser à nouveau la parole pour deux minutes à Madame Marie Gendebien, porte-parole du collectif citoyen à l'initiative de l'interpellation. L'intégralité des échanges seront publiés sur le site Internet communal.

Développement durable

Le Conseil communal a ensuite pris connaissance de la mise à jour de la feuille de route des Objectifs du Développement Durable pour la commune de Beauvechain, à la suite de la réunion du groupe de travail du 12 décembre 2023.

La feuille de route mise à jour peut être consultée sur <https://www.beauvechain.eu/ma-commune/developpement-durable/developpement-durable>



84 actions au total :

- > 6 actions terminées
- > 48 actions en cours
- > 30 actions non-commencées

Activités communales pour l'été 2024

Les Conseillers ont décidé à l'unanimité d'organiser les activités communales suivantes pour les enfants de 2,5 à 12 ans :

- une semaine « Bien-être Nature » du 5 au 9 août
- une semaine « Multisports » du 12 au 16 août

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, le Conseil charge le Centre culturel de Beauvechain d'organiser l'Urban Stage (stage culture) du 5 au 9 août.

Les inscriptions auront lieu du 15 mai au 15 juillet sur la plateforme Famio. La participation financière pour ces stages est fixée à 35 € la semaine par enfant.

Plan énergie climat Beauvechain

Les conseillers ont ensuite approuvé à l'unanimité les modifications apportées à la charte de fonctionnement du Comité de Pilotage PAEDC. Ces modifications portent principalement sur la composition du comité de pilotage et des groupes de travail.

Dans la foulée, le rapport d'activité du Conseiller en Energie a été approuvé (14 voix pour et 2 abstentions – ECOLO).

Avant de clôturer la séance publique, le Conseil communal a adopté à l'unanimité une motion complémentaire de soutien au monde agricole, proposée par le groupe ECOLO et complétée par la majorité pour l'aspect local.

Depuis le 1er octobre, en application du décret du 18 mai 2022 relatif à l'extension de la publicité active dans les pouvoirs locaux, les citoyens peuvent, en plus de l'ordre du jour, consulter les projets des décisions qui seront prises par le Conseil communal en séance publique, leur permettant ainsi de participer davantage à la vie locale -> <https://www.beauvechain.eu/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/seances-du-conseil>

Pour rappel, le public est le bienvenu pour assister aux échanges !